



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale  
et de la Formation professionnelle

I-2004-O-D-0465-01(282)

Coordination générale

Luxembourg, le 5 décembre 2004

La Ministre de l'Éducation nationale  
et de la Formation professionnelle  
à  
Madame la Secrétaire d'État  
aux Relations avec le Parlement

Madame la Secrétaire d'État,

Suite aux résultats de l'enquête PISA, je vous prie de demander à Monsieur le Président de la Chambre des députés d'organiser, conformément à l'article 84 du règlement de la Chambre des députés, un débat de consultation sur la mission de l'école luxembourgeoise et le renforcement de ses moyens d'action.

Veuillez agréer, Madame la Secrétaire d'État, l'expression de ma parfaite considération.

Mady Delvaux-Stehres

Ministre de l'Éducation nationale  
et de la Formation professionnelle